VILLE DE PESSAC

Budget 2026

Le budget (budget primitif+ budget supplémentaire) 2026 s'élève à 123,3 millions d'euros

Budget primitif

2026 est une année charnière entre investissements majeurs et maîtrise financière.
Adopté dans un contexte économique toujours aussi incertain,**le budget primitif 2026 s'élève à 107,6 millions d'euros** et traduit les priorités de la municipalité :

- poursuivre les investissements,
- maintenir les services à la population,
- investir dans l'accompagnement social tout en maîtrisant les équilibres financiers.

Dernière année pleine du cycle 2021-2026, il marque à la fois l'aboutissement de projets structurants (équipements culturels, sportifs, scolaires) et une étape de transition vers de nouvelles orientations. Sans augmentation des taux d'imposition, la Ville entend maintenir un haut niveau de service public, tout en s'appuyant sur une gestion rigoureuse pour préserver ses marges de manœuvre.

Fonctionnement et Investissement

81,9 M€ de fonctionnement et 25,7 M€ d'investissement aboutissent à un budget de**107,6 millions d'euros.**
Avec un budget global de 107,6 millions d'euros, le budget primitif 2026 marque une étape stratégique pour la collectivité. À la fois année d'aboutissement du plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 et point de bascule vers de nouveaux projets, il traduit une ambition forte : maintenir un haut niveau de service public tout en poursuivant les investissements structurants.

Une dynamique d'investissement toujours soutenue.

La collectivité confirme son engagement avec un volume d'investissements élevé. Après près de 123 M€ investis sur le mandat (ce qui n'avait pas été réalisé auparavant) 23,3 M€ sont inscrits pour 2026.

Parmi les opérations majeures :

- l'achèvement du Pavillon des Arts et de la Musique : 3,6 M€;
- la poursuite de la rénovation des écoles : 2,28 M€;
- le développement d'équipements sportifs, dont un tennis couvert à Cap de Bos : 1,2 M€;
- des projets liés à la transition écologique (végétalisation, géothermie);
- la participation au renouvellement urbain : 900 000 €;
- études services publics de Magonty, gymnase de Saige, école Édouard Herriot;

- la requalification bâtimentaire de la médiathèque : 500 000 €.

7 thématiques ciblées aux alentours de 90 M€ jusqu'en 2032 de dépenses d'équipements à payer sur le mandat. Continuité sur les différents axes dans la construction du futur Plan pluriannuel d'investissement (PPI). Ces 7 thématiques sont : nature et cadre de vie, enfance jeunesse et culture, sécurité proximité et participation, numérique, équipements courants et foncier, sport, énergie et climat

Les trois piliers de ces prochaines années seront : votre sécurité, une gestion rigoureuse sans augmenter les impôts, votre qualité de vie, source d'une meilleure santé.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 73,8 M€, en hausse modérée de 3,4 % par rapport à 2025.
Cette évolution s'explique notamment par :

- l'ouverture et le fonctionnement de nouveaux équipements (piscine Cazalet, Pavillon des Arts et de la Musique),
- le renforcement des services publics, avec notamment 6 postes supplémentaires en police municipale,
- l'augmentation des charges générales et des charges de personnel.

Malgré ce contexte, la collectivité met en avant une gestion rigoureuse permettant de maintenir un service public renforcé, mais aussi d'absorber une inflation du prix de l'énergie, notamment à la suite du conflit iranien.
1€ dépensé = 1€ au service des Pessacais

Des priorités sociales affirmées

Le soutien aux politiques sociales reste un pilier du budget.
Dans ce contexte de forte volatilité des prix, en raison des crises internationales, il est très important de financer les luttes contre toute forme de précarité.
La subvention au CCAS est consolidée à 6,02 M€, permettant de financer de nombreuses actions :

- prise en charge de 11 structures petite enfance,
- près de 70 000 repas servis notamment pour nos seniors,
- accompagnement de plus de 346 bénéficiaires à domicile,
- gestion d'une résidence autonomie de 43 logements,
- ouverture du Répit en 2026.

Subventions aux associations

Les associations bénéficient également d'un soutien stable à hauteur de 3,5 M€.

Répartition des subventions.

- 728 345 € : culture.

- 285 030 € : développement social et urbain.
- 145 000 € : œuvres sociales des agents de la Ville.
- 225 700 € : emploi économie
- 507 032 € : enfance.
- 191 700 € : jeunesse et vie étudiante
- 7 500 € : relations internationales
- 750 000 € : sports
- 67 250 € : transition écologique et solidaire
- 40 500 € : animations

Le total général des subventions est de 3 493 635 €

Des recettes en progression, sans hausse des impôts

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 80,7 M€, en hausse de 1 %.

Aucune augmentation des taux d'imposition depuis 2014.
Les recettes de services enregistrent une hausse significative (-7,8 %), traduisant notamment l'effet de la montée en charge des équipements publics et de la qualité des services proposés aux habitants.

Un autofinancement solide pour limiter l'endettement

La capacité d'autofinancement atteint 12,8 M€, dont 6,9 M€ d'épargne brute. Cet effort permet de financer une partie importante des investissements, sans recourir massivement à l'emprunt.
L'encours de dette est maîtrisé à 44,35 M€, soit 651 € par habitant, un niveau nettement inférieur à la moyenne des collectivités comparables (1 354 €).
Le recours à l'emprunt en 2026 reste limité à 4,6 M€. Cet équilibre repose sur un principe clé : financer les investissements par l'épargne plutôt que par la dette.

Budget supplémentaire 2026

Adopté après le vote du Compte financier unique, le budget supplémentaire 2026 permet à la Ville d'ajuster ses crédits en fonction des besoins constatés, d'intégrer les résultats de l'exercice 2025 et de poursuivre les projets prioritaires au service des habitants.
Cette décision budgétaire confirme la solidité financière de la collectivité. Grâce à une gestion rigoureuse et à une capacité d'autofinancement préservée, la Ville poursuit ses investissements tout en limitant le recours à l'emprunt.
Parmi les priorités de ce budget supplémentaire figure le renforcement de la sécurité du quotidien avec la création d'une brigade motorisée. Quatre motos seront acquises, afin d'améliorer la réactivité et la présence des agents sur l'espace public.

En additionnant budget primitif et budget supplémentaire on obtient dorénavant :

- Budget de fonctionnement : 87,6 M€
- Budget d'investissement : 35,7 M€

Près de 70 000 € supplémentaires seront alloués aux associations pessacaises.

Principaux investissements ajoutés au Budget supplémentaire 2026

- Travaux divers.
- Centenaire de la Cité Frugès Le Corbusier (étude et maîtrise d'ouvrage avant travaux de restauration de la Maison témoin).
- Brigade motorisée.
- Romainville (curage et reprofilage des noues et fossés du centre de loisirs).
- Parc de Camponac (remplacement de clôture).

Moins d'emprunt

- Réduction de l'emprunt :4,16 M€
- Autofinancement supplémentaire : 5,19 M€

La transition écologique demeure également au cœur de l'action municipale. Des études seront engagées sur les communautés énergétiques locales et le déploiement de récupérateurs d'eau, tandis que des moyens supplémentaires sont consacrés à la maîtrise des consommations de fluides. Le budget supplémentaire traduit également le soutien de la Ville au dynamisme associatif et à la cohésion sociale. Des crédits complémentaires sont alloués aux centres sociaux, aux associations sportives, aux projets de prévention de la délinquance, à la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale ainsi qu'aux initiatives en faveur de l'égalité et de la transition écologique. Enfin, la Ville poursuit son engagement en faveur de la culture et du patrimoine avec le lancement des études préparatoires au centenaire de la Cité Frugés-Le Corbusier, patrimoine emblématique de Pessac. Ce budget supplémentaire traduit une ambition claire : répondre aux besoins d'aujourd'hui, tout en préparant l'avenir.

Chiffres clés

- 427 k€ d'investissement.
- 35 k€ pour les centres sociaux.
- 4 nouvelles motos pour la brigade motorisée.
- 4,16 M€ d'emprunt.

DOCUMENTS SUR LE BUDGET 2026



Budget 2026

PDF - 2,0 Mo

Documents explicatifs sur le Budget 2026 de la Ville de Pessac : rapport d'orientations budgétaires, budget primitif, budget supplémentaire.

Rapport d'orientations budgétaires 2026

Des dépenses de fonctionnement en hausse avec la mise en service de nouveaux équipements et l'impact de l'augmentation des cotisations à la CNRACL. Une situation financière qui reste saine, grâce au plan d'économies de 2025. La poursuite de nos engagements en faveur de la transition écologique. Le maintien de nos services à la population malgré un contexte budgétaire très contraint. Le tout sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Répartition des dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 19%
- Atténuation de produits : 16%
- Charges financières : 2%
- Charges de personnel : 48%

› Charges diverses de gestion courante : 15%

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025



Rapport d'orientations budgétaires 2026

PDF - 6,0 Mo

CONTACT

Cabinet du Maire

Place de la Ve République 33600
Pessac

05 57 93 63 50
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS